

Le Congrès Mondial Juif et la Commission

Depuis 1990 des responsables religieux et laïcs européens ont commencé à rendre visite au Président Delors. Il les recevait tous avec beaucoup d'intérêt et de courtoisie. Ce furent d'abord les réformés puis les catholiques, les Anglicans, les Orthodoxes, les Humanistes (ou Laïcs) les Juifs, et les Musulmans qui se succédèrent dans son bureau.

A tous le Président tenait un discours similaire. Il leur disait que le projet européen était beaucoup plus qu'un "marché commun". Il demandait aux responsables de réfléchir avec leurs communautés au sens du projet européen et à ses valeurs sous-jacentes et à ses responsabilités. Il avait coutume de dire: *"Si dans les dix années qui viennent nous n'avons pas donné une âme à l'Europe, nous aurons perdu la partie"*.

Les responsables religieux et laïcs européens ont alors répondu au Président une lettre collective où ils affirmaient leur grand intérêt pour sa question et lui demandaient de l'aide logistique. C'est ainsi que fut créé le programme *"Une Âme pour l'Europe"*.

Il fut décidé que ce programme serait géré par la Cellule de Prospective sous la responsabilité directe du Président. La Cellule décida alors d'associer pleinement les religions et les laïcs au processus d'adjudication des subsides aux différents projets présentés. Un comité oecuménique de présélection fut mis sur pied où un délégué de chaque religion et un laïc siégeaient afin d'opérer un premier tri parmi tous les projets présentés. Le Comité présentait alors à la Commission un choix réduit de projets, qui dans leur grande majorité étaient financés sans problème.

Ce fonctionnement totalement transparent et oecuménique supposait que chacun des délégués joue le jeu et soit d'une parfaite objectivité quelle que soit la provenance du projet.

Le seul délégué avec lequel il semble qu'il y ait eu des problèmes est le délégué juif qui était un membre éminent du Congrès mondial Juif. Son objectivité n'était pas toujours impeccable. Les projets présentés par lui, ne semblaient pas toujours entrer dans la problématique européenne, ou même l'avoir comprise. De plus autour de la table le représentant du Congrès Mondial Juif donnait parfois l'impression de n'être là que pour défendre ses projets et de ne pas beaucoup s'intéresser aux autres projets.

Si bien que les responsables du Comité Oecuménique de présélection se virent obligés de demander au délégué du Congrès Mondial Juif de céder la place à un représentant de l'association européenne des rabbins.

Le plus étonnant fut la réaction du Congrès Mondial Juif, qui envoya une délégation de haut niveau à Bruxelles pour se plaindre. Comme si la participation à ce comité de présélection oecuménique était une position de pouvoir et non de service. Il semble même que des menaces furent proférées vis-à-vis des fonctionnaires qui les ont reçus. C'est tout juste si le Congrès Mondial n'a pas accusé la Commission d'antisémitisme. Mais en ce cas c'était impossible puisque leur place avait été prise par un rabbin.

Il est intéressant aussi de noter que le Congrès Mondial Juif n'est pas, contrairement à ce qu'indique son nom, le représentant de tous les juifs du monde. Loin s'en faut. L'association mondiale majoritaire est l'association qui regroupe les juifs libéraux qui selon les statistiques représentent plus de 60% des juifs vivant actuellement dans le monde. Le président de cette association des juifs libéraux a rendu visite à la Commission et a déploré, lors de sa visite, avoir si peu d'influence sur la politique Israélienne.

Le Congrès Mondial Juif regroupe donc plutôt les juifs de la tendance conservatrice et sioniste, mais il est beaucoup plus actif et agressif que l'association majoritaire de juifs libéraux qui eux ne sont pas sionistes.

Par exemple on remarquera que dans le Comité des sages chargé par la Commission de veiller à l'application des droits de l'homme, il y a eu dès le début un représentant du

Congrès Mondial Juif. Pourquoi ? Pour déterminer qui est antisémite? Aujourd'hui il faudrait vérifier la composition de ce Comité des sages.

L'enjeu philosophique derrière cet anecdote est important. Dans chaque religion on rencontre des sous-groupes qui ont une définition de la vérité qui est exclusive (prémoderne), et dont l'adage est: "*Hors de ma religion il n'y a pas de salut*". Mais au sein de la même religion on rencontrera à coup sûr, également, des croyants, (des laïcs) qui ont une définition *inclusive* de la vérité (transmoderne). L'adage est ici. *Ma religion me conduit vers la Vérité, mais il y a d'autres chemins vers cette même vérité qu'il ne m'appartient pas de juger.*

Le projet européen lui-même ne peut s'accommoder que de la deuxième définition. Il est normal donc qu'il y ait des frictions avec ceux qui véhiculent la première définition. Le problème n'est donc pas lié aux religions mais à la conception de la vérité elle-même (épistémologie).